

## **SOURCES ET REFERENCES**

### **DE TRAVAUX EUROPEENS SUR LES FORMATEURS ET ENSEIGNANTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN EUROPE**

#### **TTNET : En quoi consistent les Réseaux Nationaux Ttnet ?**

Les Réseaux Nationaux sont des regroupements d'organismes qui identifient les priorités thématiques de la Formation de Formateurs dans leur pays d'origine, organisent des groupes de travail sur ces thèmes, compilent et étudient les expériences innovatrices et agissent comme intermédiaire et filtre entre le domaine national et le domaine communautaire.

Les autorités politiques, les organismes publics et privés de formation, les agents sociaux, les Universités, les entreprises, les Centres d'information et documentation et les associations de formateurs, entre autres, peuvent faire partie de ces Réseaux Nationaux...

Pour en savoir plus :

[http://www.inem.es/inem/fr/relint/TTnet/Europa/redes\\_nacionales.html](http://www.inem.es/inem/fr/relint/TTnet/Europa/redes_nacionales.html)

<http://www.izmpia.gov.lv/ttnet/Aktualitates/Gadskartejas%20konferences%20materiali.pdf>

#### **EUROTRAINERS Communauté virtuelle :**

Eurotrainers « *Formateurs, tuteurs et autres facilitateurs en entreprise* » : étude pilotée par l'ITB de Brême ; 20 pays sont concernés par cette étude.

Pour en savoir plus :

<http://195.22.16.57/eurotrainer/index.asp>

#### **ReferNet : En quoi consistent les Réseaux Nationaux ReferNet ?**

ReferNet est un système structuré, décentralisé et interconnecté pour le rassemblement et la diffusion d'informations, qui fournit des données de grande qualité sur toute une série d'évolutions dans le domaine de la Formation Professionnelle dans l'Union Européenne, grâce aux connaissances techniques de certains organismes clés dans ce domaine.

Pour en savoir plus :

<http://www.inem.es/inem/fr/relint/referNet/index.html>

#### **TT Plus project**

La Commission européenne finance le projet Ttplus qui tente de soutenir et améliorer le développement professionnel continu des formateurs. Ce projet examine le contexte dans lequel la formation a lieu dans les entreprises et l'efficacité de ces politiques de formation.

Pour en savoir plus :

[http://www.vet-research.net/ECER\\_2008/sep10/session\\_1b](http://www.vet-research.net/ECER_2008/sep10/session_1b)

#### **Focus Group / TT Clusters : En quoi consiste le Focus group in VET Teachers and Trainers?**

Pour en savoir plus :

<http://ec.europa.eu/transparency/regexpert/detail.cfm?ref=176&l=E>

## ORIGINE EUROPEENNE DES TRAVAUX SUR LA LES FORMATEURS ET ENSEIGNANTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN EUROPE



COMMISSION EUROPÉENNE  
DG ÉDUCATION ET CULTURE

Apprentissage tout au long de la vie: politiques d'éducation et de formation  
**Formation professionnelle et éducation des adultes**

**Bruxelles, le 4 mai 2007**

### **NOTE D'INFORMATION PRÉPARATOIRE À LA RÉUNION DU CCFP**

**Objet: Les enseignants et les formateurs de l'enseignement et la formation professionnels (EFP): bilan et perspectives**

#### **1. Contexte**

La déclaration de Copenhague sur le renforcement de la coopération européenne en matière d'EFP (2002) appelle à «prêter attention aux besoins pédagogiques des enseignants et des formateurs pour tout type d'EFP».

Dans le communiqué de Maastricht (2004), les enseignants et les formateurs professionnels étaient désignés comme l'un des groupes prioritaires nécessitant une action à l'échelle tant nationale qu'europpéenne, notamment sur le plan *«des possibilités pour rendre leur profession plus attractive. Ceci comprend l'actualisation continue de leurs compétences professionnelles. Les professeurs et les formateurs devraient être encouragés dans leur rôle essentiel d'innovateurs et de facilitateurs dans le domaine de l'apprentissage. Un cadre cohérent devrait être envisagé pour encourager le développement de la qualité pour enseigner et former dans la voie professionnelle.»*

Le communiqué d'Helsinki (2006) établit également un lien étroit et prioritaire avec l'amélioration de l'attrait et de la qualité de l'EFP, et souligne l'importance de s'appuyer sur «des enseignants et des formateurs hautement qualifiés qui suivent une formation professionnelle continue».

**Le rôle stratégique des enseignants et des formateurs n'a certes jamais cessé d'être souligné, mais les progrès réalisés semblent maigres.** C'est d'ailleurs ce qui était souligné dans le rapport intermédiaire conjoint du Conseil et de la Commission sur la mise en œuvre du programme de travail «Éducation & formation 2010» de 2004, dans lequel il était affirmé: *«Le succès des réformes engagées dépend directement de la motivation et de la qualité de la formation des personnels de l'éducation et de la formation. Les États membres devraient donc, lorsque cela est nécessaire, mettre en œuvre, en conformité avec leur législation et pratiques nationales des mesures visant à renforcer l'attrait de la profession d'enseignant et de formateur.»*

Le rapport intermédiaire conjoint 2006 du Conseil et de la Commission sur les progrès réalisés dans le cadre du programme de travail «Éducation et formation 2010», il constatait

que «**la formation continue des enseignants et des formateurs de l'enseignement professionnel demeure un réel défi pour la plupart des pays**».

## **2. Les actions au niveau européen**

En novembre 2005, dans le but de compléter les actions politiques entreprises à l'échelon des États membres, la Commission a présenté au Comité consultatif pour la formation professionnelle (CCFP), le «Programme de travail 2006 – Enseignants et formateurs de l'enseignement et la formation professionnels». L'objectif de ce programme était de regrouper diverses activités conduites dans des contextes différents: notamment le groupement «Enseignants et formateurs» du programme de travail Éducation et formation 2010, ou encore le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop).

Comme cela avait été proposé dans le programme, un sous-groupe consacré aux questions relevant de l'EFP a été réactivé au sein du groupement «Enseignants et formateurs». Ce groupe spécialisé, dont les membres sont issus de dix pays, s'est réuni à quatre reprises depuis le début de l'année 2006 et a organisé avec succès une activité d'apprentissage par les pairs, à Vienne («Partenariat entre les écoles et les entreprises dans l'EFP — Le rôle des enseignants et des formateurs»).

Le CCFP a accueilli favorablement le programme de travail, considérant qu'il constituait une concrétisation de la déclaration de Maastricht et qu'il allait dans le sens de sa proposition de donner une place plus importante aux «formateurs de l'EFP», acteurs essentiels de la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie, pour lesquels les informations et les données disponibles sont malheureusement trop rares. Il a été proposé et convenu de lancer deux études en 2006: l'une portant sur les formateurs travaillant en entreprise, et l'autre sur les formateurs travaillant dans des organismes publics ou privés de formation.

### **2.1 Les deux études sur les formateurs dans l'EFP : Eurotrainer de l'Institut Technik und Bildung de l'Université de Brême et Research voor Beleid**

Les résultats de ces deux études devraient permettre à la Commission de mieux comprendre ce secteur extrêmement diversifié, notamment sur le plan des qualifications et du recrutement des formateurs, de leurs tâches et de leur environnement de travail, des politiques et des pratiques liées à leur formation et à leur efficacité, et des possibilités de développement professionnel.

**Le lot n° 1** a été attribué à l'*Institut Technik und Bildung* de l'Université de Brême («**Eurotrainer**»), et le lot n° 2 à *Research voor Beleid*. Ces études dureront un an et devraient être achevées à la fin du mois de novembre 2007.

L'étude confiée à **Eurotrainer** (lot n° 1) vise à évaluer, dans 32 pays européens, la situation des formateurs, des tuteurs et des autres dispensateurs de formation dans des entreprises, dont l'activité principale n'est pas la prestation de formations.

**L'étude n° 2** recueillera des informations similaires dans les 32 pays européens, mais cette fois portant sur les formateurs qui travaillent dans des organismes publics ou privés de formation (chambres de commerce, organismes de formation professionnelle, etc.).

L'objectif des deux études est de combler un manque d'informations spécifiques notamment sur le statut, les exigences de compétences et l'apprentissage continu des formateurs

travaillant en entreprise ou dans un organisme de formation, et d'élaborer des prévisions de tendances dans ce domaine, pour permettre aux responsables politiques de prendre des décisions éclairées.

Deux séminaires ont été organisés les 3 et 4 mai derniers afin de débattre des premiers résultats des études avec les spécialistes et les parties prenantes. Deux autres séminaires sont prévus en octobre/novembre 2007 dans le but de discuter des projets de rapports finaux.

Les conclusions des deux études seront présentées lors de la prochaine réunion du CCFP.

## **2.2 Recommandation sur la qualité de la formation des enseignants**

En novembre 2005, le CCFP a été consulté sur une proposition de recommandation sur **la qualité de la formation des enseignants**, élaborée sur la base des «principes européens communs concernant les compétences et qualifications des enseignants».

L'adoption de ce projet de recommandation par la Commission a pris du retard en raison de discussions internes. Les discussions sont maintenant closes et le projet de recommandation devrait être adopté par la Commission dans les deux mois à venir, avant d'être transmis au Parlement et au Conseil.

**La recommandation porte sur les enseignants de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel initial, c'est-à-dire sur les personnes auxquelles est reconnu le statut d'enseignant (ou équivalent) selon la législation et les pratiques des États membres.** Elle ne s'adresse pas aux personnes travaillant en dehors des systèmes formels d'éducation et de formation, en raison de la nature et du contexte différents des missions qu'elles remplissent.

La recommandation sera rendue publique dès son adoption par la Commission.

## **2.3 Activités en 2007/2008**

a) Les travaux du groupe spécialisé sur les enseignants et formateurs professionnels vont se poursuivre, tout comme l'organisation, par les pays intéressés, d'activités pertinentes d'apprentissage par les pairs.

b) **Pour assurer le suivi des deux études, nous comptons organiser divers séminaires dans plusieurs régions d'Europe:**

- **afin de débattre avec les acteurs concernés (pouvoirs publics, partenaires sociaux, professionnels) des résultats des études et de confronter ces derniers à la réalité des différents États membres;**
- **en vue de considérer et d'explorer d'autres sujets relatifs aux enseignants et aux formateurs de l'EFPP, qui n'ont pas été abordés dans les études.**

c) La coopération étroite avec le Cedefop dans le domaine des enseignants et des formateurs de l'EFPP, notamment au moyen du réseau TTNet, sera poursuivie.

d) **Les qualifications, l'engagement et la motivation des enseignants et des formateurs de l'EFPP ont une incidence majeure sur l'apprentissage des étudiants.** Nous sommes convaincus que la recommandation en préparation sur les enseignants (y compris dans l'EFPP) attirera, dans toute l'Union européenne, l'attention politique sur cette catégorie professionnelle essentielle. Toutefois, il importe de ne pas laisser à l'écart les formateurs

professionnels, qui jouent un rôle de plus en plus important dans le domaine de l'enseignement et la formation professionnels initiaux et continus, et de la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie.

C'est pourquoi nous proposons la préparation d'une communication de la Commission sur les formateurs de l'EFP en 2008, qui se fondera sur les travaux du groupe spécialisé, du Cedefop et du réseau TTNNet, ainsi que sur les résultats des études et des séminaires.

--- fin du document ---